Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Band: 22 (1992)

Heft: 10

Rubrik: Courrier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 31.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Demain, on économise

On n'a jamais tant parlé d'économiser l'énergie, pour diminuer la pollution, et pour éviter de nouveaux recours à l'énergie nucléaire. Le moratoire de dix ans nous met le couteau sur la gorge et chacun devrait en être conscient. Et pourtant, la consommation d'électricité persiste à croître, le commerce des appareils à prospérer et les projets coûteux en énergie électrique à voir le jour...

Une expérience récente m'a donné la mesure de notre force d'inertie dans ce domaine...

Lors du Giron cantonal des chorales d'aînés, le 27 mai à Yverdon, les 280 chanteurs et chanteuses ont pris ensemble le repas de midi au Buffet de la Gare. Le service était rapide et le menu excellent. Tout à coup, quelqu'un s'avise que, malgré le soleil, toutes les lampes sont allumées, de même que les rampes. Un éclairage surabondant et qui n'ajoute quasiment rien à la clarté ambiante. Le garçon nous renvoie au maître d'hôtel qui hésite, puis s'en va sans toucher aux interrupteurs. Un aîné audacieux, qui ne peut tolérer ce gaspillage, prend sur lui d'aller éteindre... Le pauvre, quel concert de protestations il déchaîna! Ce qui prouve que, quand le moment est venu de faire des économies, on raisonne toujours comme le coiffeur de l'histoire qui avait affiché: Demain, on rase gratis. Quand donc comprendrons-nous qu'à raisonner de la sorte, un jour viendra où on nous contraidra à l'économie... et ce sera beaucoup moins drôle!

Albert Gonthier, Chernex

Une petite-fille...

Ma petite-fille, c'est à toi que je voudrais écrire ma plus belle lettre d'amour. Lorsque l'on est au bout d'une vie longue... que l'on a conjugué le verbe aimer à tous les temps, que l'on a cru aimer tant d'êtres, tant de choses, la chaîne est grande, les maillons impossibles à compter. Toi chère petite tête blonde, tu en es le dernier maillon. Tu es devenue l'avenir, je voudrais pouvoir te protéger de tout, formuler tant de souhaits, surtout te dire que chaque instant de ta vie est un moment précieux pour toi, sans retour. Mon coeur déborde de tendresse, je voudrais pouvoir tout te donner, tout t'offrir. C'est si simple d'aimer sans réserve, sans compromis.

Tu as toute la vie devant toi et je suis encore là pour te donner mon dernier et le plus pur amour. Anne Welter

Il était une fois, à Rive...

Il y a quelque temps nous fûmes invités, mon épouse et moi, au repas des aînés du quartier de Rive, à Nyon. Ma femme habite cette charmante bourgade depuis l'âge de dix-huit mois. C'est dire qu'elle en connaît bien chaque quartier, chaque rue... Même là où tout a changé, elle me dit parfois: «Avant, c'était comme ça, il y avait tel magasin, tel café qui ont maintenant disparu... Je me souviens du Café des Moulins et de la Mamy qui le tenait.» Ce traditionnel repas des aînés de Rive, offert par le GARN (Groupe d'animation du quartier de Rive, Nyon) à l'Hôtel Beau-Rivage, a vu cette année un programme exceptionnel de chants, musique, chorégraphie et même une revue de toute grande qualité. Le tout interprété par trente-deux enfants... Mais n'allons pas trop vite!

Le grand organisateur et «patron» de cette journée, M. Gérard Hardy, souhaite la bienvenue à toutes les personnes et invités présents; M. Germinal Paltani, président du GARN, et son épouse sont également de la fête. Un poème de M^{me} Marthe Fleury (décédée cette année) est

lu par M. Hardy.

Geneviève Chesaux, Angès et Madeleine Hofmann, Lucienne Breittenmoser, Marie-Thérèse Pernet ont dirigé les enfants dans leurs chansons, la chorégraphie des rondes: «Les Rapper's Rive», «Les poissons farfelus», «La ribambelle des ramoneurs», «Le Bateau», «Les beaux yeux de Mademoiselle», toutes ces chansons mises en scène et chorégraphie de Geneviève Chesaux et Agnès Hofmann; musique: Martial Kenel.

Après avoir rendu hommage aux Riverains décédés cette année et salué la doyenne, M^{me} Violette Brunchwiler (1905), et le doyen, M. Fritz Burri (1904), il y a grand branle-bas sur la scène improvisée: montage des décors pour la «Revue des anciens de Rive», représentée par trente-deux enfants superbement costumés! «Le Café des Moulins et sa Mamy», «La Dame aux chats», «Le roi Emile avec son vélo», «Nénus»... Que de merveilleux souvenirs! L'occasion de rire un bon coup avant de terminer en dansant avec André Beuchat et son accordéon. Oui, les aînés savent se réjouir!

Claude Margot, Nyon

Nº 10 Octobre 1992

Fisc valaisan

Chacun de nous sait que les caisses maladie sont chères et que l'augmentation pointe à l'horizon de 1993.

- A titre d'exemple, les caisses maladie n'appliquent pas les mêmes tarifs dans tous les cantons, le Valais est l'un des

plus chers.

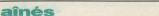
Votre couple, supposons qu'il paie 6000.- par an, voire 7000 ou 8000.-, le fisc valaisan vous autorise à déduire de votre bordereau d'impôt Fr. 610.- (six cent dix francs).

- Par contre, Genève admet la totalité de la prime en déduction
- Mais où devez-vous prendre la différence?
- Lorsque vous vous informez, la réponse sera toujours la même: Nous appliquons la loi, votée, mais par qui? Par vous.

Forcément et malheureusement plus du 70% des citoyens mal renseignés ne connaissent pas les dessous d'une loi à voter, car nos politiciens s'occupent plus d'élections (leur nomination), alors que pour les votations il y a pas de discours enflammés en cantine, avec le verre de l'amitié, car le but n'est pas le même: seulement placer quelques amis comme fonctionnaires pour l'application de la nouvelle loi...

- Le citoyen a le droit de rester ignorant, mais pensez tout de même que cet automne il y aura des élections communales, et au printemps des élections cantonales. Pensez-y!

Hermann Higg Venthône et Realp, (Uri)



33